



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PARIS ALEXANDRE – Constitution de société

Référence : L009074

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 1 avril 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Alexis DURET, notaire à PLESCOP en date du 2 mars 2022.

Dénomination : **PARIS ALEXANDRE.**

Sigle : SCI PARIS ALEXANDRE.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 6 Allée Park Priol 56610 ARRADON

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 415.000 euros

Montant des apports en numéraire : 415.000 euros.

Cession de parts et agrément : Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous signature privée. Le projet de cession est notifié avec demande d'agrément par le cédant, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte extrajudiciaire, à la société et à chacun des autres associés.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Gérant : la société par actions simplifiée dénommée JP ADVISORY SERVICES dont le siège est situé 6 Allée Park Priol à ARRADON (56610), et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VANNES sous le numéro 891591018, et dont l'actuel Président est Monsieur Jean-Philippe PERIES.

La société sera immatriculée au RCS de VANNES.

Pour avis.

Maître Alexis DURET

[Consulter cette annonce en ligne](#)